

RAPPORT N°240 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 18 JUILLET 2020

Ce rapport de SOS-Torture couvre la période du 11 au 18 juillet 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent trois femmes dont une poignardée et jetée dans un ruisseau avec son bébé âgé de 2 mois ainsi qu'une autre jeune femme brûlée avec de l'essence.

Le rapport évoque également l'arrestation d'un membre de l'opposition survenue alors qu'elle tentait de porter plainte à la police.

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un(des) individu(s) a(ont) assassiné Anitha Nsavyimana (27 ans) dont le corps a été découvert sur la colline Gatwaro, commune et province Muramvya (centre du pays) le 9 juillet 2020. Des proches rapportent que la victime a été violée et égorgée.

Sos-Torture Burundi note que la police de Muramvya n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus ont assassiné M. Nibona (60 ans) dont le corps a été découvert sur la colline Munini, commune Mugamba, province Bururi (sud du pays) le 12 juillet 2020. Des témoins rapportent que la victime a été décapitée.

Sos-Torture Burundi note que la police de Mugamba a annoncé l'arrestation du fils de la victime au cours de leur enquête.

- Un(des) individu(s) a(ont) assassiné Anne-Marie Nimubona (37 ans) et son bébé de 2 mois dont les corps ont été découverts dans un ruisseau sur la colline Bugama, commune Gisuru, province Ruyigi (Est du pays) le 12 juillet 2020. Des proches rapportent que la mère a été poignardée et son corps emballé avec son bébé dans un sac avant d'être jetés à l'eau.

Sos-Torture Burundi note que la police de Gisuru a annoncé l'arrestation du mari de la victime au cours de leur enquête.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert sur une route séparant les collines Mivo et Kibimba, commune Mabanda, province Makamba (sud du pays) le 14 juillet 2020. Des témoins rapportent que la victime a reçu plusieurs coups de machettes et de gourdins au visage, rendant impossible son identification sur le champ.

Sos-Torture Burundi note que la police de Mabanda n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont assassiné Anitha Nshimirimana (20 ans) dont le corps a été découvert sur la colline Munanira, commune Gihogazi, province Karusi (centre-est du pays) le 14 juillet 2020. Des proches rapportent que la jeune femme a été brûlée avec de l'essence. Elle était portée disparue depuis le 6 juillet 2020.

Sos-Torture Burundi note que la police de Gihogazi a arrêté le nommé Roger Havyarimana au cours de son enquête.

2. Atteintes du droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Marie Nzinahora sur la colline Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 9 juillet 2020. Des proches rapportent que Mme Nzinahora s'était rendue au poste de police pour porter plainte contre un membre de la milice imbonerakure qui lui a proféré des menaces de mort. La victime est membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté). Au lieu d'instruire sa plainte, la police l'a mise en détention.

Sos-Torture Burundi note une détention arbitraire et abusive. Juvénal Mbanzendore, celui qui a proféré les menaces de mort, reste en liberté.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

La campagne SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE